



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pauvreté

Question écrite n° 99064

Texte de la question

M. Guénaël Huet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur la pauvreté en France. En 2014, le niveau de vie médian était encore légèrement au-dessous de son montant en 2008, soit 1 679 euros par mois pour une personne seule ou 3 530 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. La France comptait il y a deux ans 8,76 millions de pauvres avec un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian français. Les catégories les plus touchées concernent les chômeurs et les travailleurs indépendants, notamment. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il compte prendre afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Guénaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99064

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8316